



TARIFS ET AMENDES

Saison
2022/2023

EUROS

Non représentation à l'Assemblée Générale	100,00
Droits d'appel (remise des droits si défaut de procédure)	110,00
Demande d'évocation	60,00
Demande d'amnistie	100,00
Toutes infractions aux règlements	100,00 à 200,00
Non licencié.e de U7 à SENIORS	400,00
Fraude	400,00
Droits d'organisation d'un tournoi	50,00
Notification hors délais	50,00
Non notification	80,00
Frais de rejet prélèvement	40,00
Feuille de match incomplète foot à 11	20,00
Confirmation de réserve	50,00
Absence non excusée a une convocation, rapport non fourni	60,00
Visite des terrains	60,00
Retrait d'équipe après parution du calendrier foot à 11	100,00
Forfait d'une équipe foot à 11	100,00
Forfait général foot à 11	400,00
Forfait au cours des 2 dernières journées foot à 11	450,00
Forfait général Futsal, Loisir, Vétérans	50,00
FMI hors délai	60,00
Non utilisation de la FMI / non transmise sans feuille de match	100,00
Carton jaune (avertissement)	12,00
2 cartons jaunes = 1 rouge	24,00
Carton rouge direct	25,00
Carton rouge (annexe 2 disciplinaire de la FFF articles 5 à 13)	50,00
Indemnité kilométrique (trajet simple) non déplacement d'une équipe (Art. 44)	3,00
Non retour Challenge (Coupe Roussillon Séniors, Challenge J-C LE GOFF)	400,00

